



Association des  
producteurs maraîchers  
du Québec

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **La politique de rétribution des pratiques agroenvironnementales accueillie favorablement par l'APMQ**

**Montréal, le 8 février 2022 – L'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) accueille favorablement la création d'une politique de rétribution des pratiques agroenvironnementales dans le cadre des initiatives contenues dans le Plan d'agriculture durable (PAD). Cette initiative s'inscrit parfaitement dans la foulée des préoccupations pour améliorer les pratiques environnementales du secteur agricole.**

À l'heure où les citoyens ont pris conscience de l'importance de l'achat de produits locaux, les enjeux liés aux pratiques environnementales responsables font l'objet d'un intérêt soutenu. Les productrices et producteurs maraîchers du Québec sont soucieux de mettre de l'avant des initiatives de développement durable répondant aux attentes sociétales contemporaines.

« L'approche novatrice en matière de rétribution des bonnes pratiques environnementales reconnaît les efforts que mettent les producteurs pour préserver l'environnement. L'adoption de nouvelles pratiques crée un risque financier pour nos entreprises et nous sommes heureux que le gouvernement du Québec partage une part de ce risque », explique Catherine Lefebvre, présidente de l'APMQ.

Pour l'APMQ, ce pas dans la bonne direction doit être reconnu et encouragé, car il pave la voie à des discussions sur la santé économique à long terme du secteur maraîcher québécois dans un contexte d'accroissement des attentes des consommateurs-citoyens. « Les coûts de production connaissent une hausse vertigineuse depuis quelques mois. Ils affectent la rentabilité de nos entreprises et, par conséquent, l'innovation. Le soutien du gouvernement est naturellement une excellente nouvelle pour nos membres. Pour nous, l'annonce d'aujourd'hui fait en sorte d'amorcer un dialogue sur le développement de notre secteur d'activité dans un contexte compétitif mondial accru », conclut Mme Lefebvre.

-30-

Depuis plus de 75 ans, l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) constitue une force notable, puisque plus de 80 % de la production maraîchère du Québec provient de ses membres. L'APMQ se consacre à la promotion des produits du Québec et se porte à la défense des intérêts économiques, sociaux et environnementaux des producteurs horticoles.

### **Source :**

Selma El Hafi  
Conseillère aux communications, affaires publiques et promotion  
514 387-8319 poste 103  
selhafi@apmquebec.com